

CONSEIL DE L'ÉCOLE GRADUÉE SESAM du 31/05/2024

RELEVÉ DE DÉCISIONS validé par le Conseil le 25 Octobre 2024

Présents (avec droit de vote) : Philippe CARDON, Paul CARY, Elodie CASTEX, Michel CASTRA, Sorina CERNAIANU, David CRAINICH, Philippe DEBOUDT, Guillemette de LARQUIER, Fabrice DEFEVER, Etienne FARVAQUE, Louise FERMON, Constance GOOSSENS, Eugénie MASCLEF, François POTDEVIN, Richard SOBEL

Excusés (avec droit de vote) : Jean-Gabriel CONTAMIN, Laurence DUTOT-AGOURIDAS, François-Xavier DEVETTER, Alexandra HYARD, Grégory SALLE, Helga SCARWELL, Morgane TANVE

Absents (avec droit de vote) : Muriel BOUR, Isabelle FOURNIER, Gwladys HADJIMANOLIS

Présents (sans droit de vote) : --

Excusés (sans droit de vote) : Clotilde LEMARCHANT

Absents (sans droit de vote) : Corinne BLANQUART, Séverine CASALIS, Serge PIPERNO, Hélène SELOSSE

- Documents joints à la convocation :

- Le relevé de décisions du Conseil du 22 Mars 2024

Ordre du jour :

1. **Approbation du dernier relevé de décisions**
2. **Présentation du rapport HCERES**
3. **Point sur les formations de 2023-24**
4. **Point sur les missions à l'étranger des doctorants avec une aide de l'ED**
5. **Création d'un poste de gestionnaire à 100%**
6. **Questions diverses**
7. **Proposition de dates 2024-25**

I. Validation du procès-verbal du Conseil du 20 Octobre 2023

Monsieur Cary, absent le 20 Octobre 2023, décide de ne pas prendre part au vote. Le relevé de décisions du Conseil du 20 Octobre 2023 est approuvé par les autres membres votants présents.

II. Présentation du rapport HCERES de l'EG SESAM

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> • La coordination avec les UR qui lui sont rattachées, avec les autres écoles graduées, avec la composante FaSEST et avec le Collège doctoral de ULille • L'inscription dans les ambitions, dans les orientations scientifiques et dans les priorités thématiques du Hub « Cultures, sociétés et pratiques en mutation » de l'initiative d'excellence portée par l'Université de Lille – Projet GRAEL lauréat du PIA SFRI • Conformité, mise à jour et validation par les partenaires (via le Conseil) des règles de la formation doctorale. Règles claires et accessibles (site internet de SESAM et règlement). • Conformité, mise à jour et validation par les partenaires (via le Conseil) des règles de la formation doctorale. Règles claires et accessibles (site internet de SESAM et règlement). • Validation des compétences acquises par les doctorants dans le cadre d'une approche par les compétences. Remise à plat des règles d'attribution des crédits, création de 3 blocs et fiche d'enregistrement des formations avec les codes RNCP. • Professionnalisation. Préparation aux métiers auxquels peuvent prétendre les docteurs (formation à la recherche / dispositifs du Collège doctoral) • Grand éventail d'aides à la mobilité sortante des doctorants • Préconisation, pour l'inscription en doctorat, de l'obtention d'un financement et adaptation à la diversité des publics accueillis 	<ul style="list-style-type: none"> • L'attractivité de SESAM ni suivie et ni évaluée • L'association des partenaires sociaux, économiques et culturels à la construction de la formation doctorale. La valorisation auprès d'eux les compétences acquises au sein de cette formation. • Pluridisciplinarité paradoxalement peu visible, ainsi que les enjeux du développement durable (pratiquement aucune formation malgré le nombre important de thèses en cours sur le sujet) • Dans l'EG, aucune politique de soutien, d'accompagnement et de formation des encadrants • Suivi du parcours professionnel des docteurs réalisé par l'ODIF peu informatif. Les résultats du devenir des docteurs devraient être mieux connus, analysés et faire l'objet d'une communication, dans une perspective de valorisation du doctorat auprès des candidats potentiels et des milieux socio-professionnels • L'évaluation de la formation doctorale

III. Point sur les formations en 2023-24

Dans le cadre de l'HCERES, un questionnaire a été envoyé aux doctorants pour connaître leurs opinions sur l'ED. S'agissant des formations, la majorité d'entre eux sont satisfaits, voire très satisfaits.

	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5ème année	6ème année et +	Total général
Insatisfait.e						1	1
Peu satisfait.e		2	4	4	3	2	15
Satisfait.e	12	15	14	11	7	8	67
Très satisfait.e	5	5	2	1	2	2	17
Total général	17	22	20	16	12	13	100

L'ED SESAM propose, en plus du catalogue de formations du Collège Doctoral, 36 formations. Cela correspond à un volume horaire de 354 heures, dont 114 heures sont à la charge financière de l'ED.

Neuf d'entre elles ont dû être annulées car le nombre minimal de 5 inscrits n'a pas été atteint.

Les formations qui ont été le plus suivies	Inscrit.es	Présences validées
MOOC Ethique Bordeaux	42	24
MOOC Ethique Lyon	28	14
Sensibilisation à la santé mentale	19	17
From the idea to the publication Economics	13	13
Séminaire de Méthodologie de la rédaction scientifique	10	6
Sensibilisation à la protection des données et accompagnement à leur mise en conformité au regard du RGPD	10	8

Les doctorants ont également été interrogés sur les formations qu'ils souhaitaient voir proposées par l'ED. Il en résulte que les doctorants veulent des formations portant notamment sur :

- L'écologie
- Comment mener un entretien semi-directif
- Les outils informatiques de traitement de données textuelles (type Iramuteq)

Des suggestions ont également été faites :

- Préciser la discipline de la formation dans sa présentation
- Avoir des formations identiques en français et en anglais
- L'envoi des documents avant le début de la formation
- Avoir plus de participants pour créer un effet de groupe

IV. Point sur les missions à l'étranger des doctorants avec une aide financière de l'ED

L'ED a versé 2156 € au CeRIES, 6297€ au CLERSE, 3758 € au LEM, 2243€ à TVES et 776 € à l'UREPSSS. Plus de 45 mobilités ont pu être financées.

La direction de l'ED a alerté les directeurs d'UR quant à la baisse considérable de leur dotation pour l'année civile 2024. Cela est en lien avec la création d'un poste de gestionnaire financé, à hauteur de 25%, sur le budget de l'ED.

En compensation, la DAR évoque la mise à disposition de fonds, relevant du préciput ANR, aux UR.

V. Création d'un poste de gestionnaire à 100%

Dans le rapport d'auto-évaluation, la gestion du personnel administratif de l'ED a été évoquée comme il suit, « *A présent, la situation est stabilisée, la dotation de deux BIATSS (1,5 ETP) permet de gérer les missions de bases de l'EG SESAM, mais reste insuffisant pour le développement de projets en adéquation avec les ambitions affichées par l'établissement. La possibilité de revenir à un poste de gestionnaire à 100% (avec une part financée par le budget de SESAM) est en discussion avec les Affaires doctorales. Par ailleurs, la direction de l'EG a manifesté à plusieurs reprises son souhait que la coordinatrice et la gestionnaire, dont les CDD se terminent le 31 août 2024, puissent bénéficier d'un CDI au plus vite, seul moyen RH dont on dispose pour récompenser leur engagement* ».

Les membres du Conseil désapprouvent fortement le financement partiel du poste sur les fonds propres de l'ED mais concèdent que la création de ce poste à temps plein est une nécessité.

De plus, les membres du Conseil de l'Ecole Doctorale SESAM, réunis le 31 mai 2024, expriment de manière unanime leur soutien sans réserve à la CDIisation des personnels de l'ED. Ce soutien est motivé par le constat de la grande amélioration du fonctionnement de l'ED depuis leur arrivée en 2020 et 2021.

VI. Questions diverses

- Les jurys de thèse

Le personnel administratif de l'ED a constaté une hausse importante d'erreurs de saisie, après validation de la direction de thèse, sur la qualité des membres des jurys de soutenance. En conséquence, il sera demandé aux doctorants d'envoyer à l'ED, à partir du 1^{er} Septembre, le CV de chaque membre du jury.

Quant au changement de rapporteurs après la validation du jury par l'ED, la direction de thèse doit impérativement en informer l'Ecole Doctorale. A défaut, l'autorisation de soutenance pourra être refusée.

- Les sièges vacants au Conseil

Suite au départ de plusieurs membres, l'ED a contacté divers partenaires sociaux économiques pour siéger au Conseil.

Ainsi, Nicolas Farvaque, directeur du pôle Recherche et études de l'Orseu a accepté de rejoindre le Conseil de l'ED. La direction de l'ED est également en discussion avec Agnès Andricq, pour permettre à la Région Hauts-de-France de siéger.

Le poste de représentant du personnel administratif va être proposé à la nouvelle responsable administrative et financière du LEM.

- Le concours du 21 juin

Seront auditionnés pour le concours du 21 juin, 10 candidats (4 candidats du CLERSE, 3 du LEM, 1 du CeRIES, 1 de TVES et 1 de l'UREPSSS).

5 supports ont été attribués par la Vice-Présidence aux affaires doctorales à l'ED.

REPARTITION DES CONTRATS DOCTORAUX 2024 (Mise à jour au 23/05/24)

Proposition de répartition contrats doctoraux 2024								
	BSL	ENGSYS	MADIS	SESAM	SHS	SJPG	SMRE	Total
Nbre HDR (2024)	514	125	163	95	207	114	242	1460
Moy. Ann. de soutenances (2021-22-23)	87	61	55	31	63	22	85	404
Part HDR	15,3	3,7	4,9	2,8	6,2	3,4	7,2	43,5
Part soutenances	9,4	6,6	5,9	3,3	6,8	2,4	9,2	43,5
sous total dispo pour concours	24,7	10,3	10,8	6,2	13,0	5,8	16,4	87,0
Proposition au CS 2024	24,5	10,5	11,0	6,0	13,0	6,0	16,0	87,0
Thèses labellisées 2024 déjà voté au CS (hors GRAEL)	4	1,5		1	4	0,5	3	14
Supports labellisés à reventiler				0,5			0,5	2
Global PHD	1	2	1		1		1	6
CD GRAEL	1,5	0,5		1,5			2,5	6
CD LPR			1	1	6	5		13
CD Région	8	3	3,5	2	2	0,5	7	26
Nombre de CD 2024 totaux (attribué)	39,0	17,5	16,5	12,0	26,0	12,0	30,0	154,0

← Dont 1 CD Handicap

3

VII. Proposition de dates pour les conseils et concours en 2024-2025

Les conseils (à partir de 14h00) :

- Le vendredi 25 Octobre en salle 31 bât SH1
- Le vendredi 17 Janvier en distanciel (Zoom)
- Le vendredi 28 Mars en distanciel (Zoom)
- Le vendredi 25 Mai ou 6 Juin en salle 31 bât SH1

Les auditions des candidats pour les concours :

- Le vendredi 23 Mai ou 6 Juin : Le matin en salle 31 bât SH1 (contrats sur sujets proposés)
- Le vendredi 13 ou 20 Juin (contrats sur sujets libres) : Toute la journée